



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 8 novembre 2016 à 18 h 15 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée a motivé son absence.

**RÉSOLUTION 2016-11-596**  
**SOUSSIONS – TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE DE LA TOITURE ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT AVANT DE L'HÔTEL DE VILLE – CONTRAT 2016-1535**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions sur invitation pour des travaux correctifs de drainage de la toiture et d'une partie du stationnement avant de l'hôtel de ville, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
<b>Pavage Dion inc.</b> 20855, chemin de la Côte Nord Boisbriand (Québec) J7E 4H5	<b>36 102,15 \$</b>
<b>David Riddell Excavation/Transport</b> 637, route 364 Morin-Heights (Québec) J0R 1H0	<b>46 696,90 \$</b>

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 3 novembre 2016;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 25 octobre 2016.

DE rejeter les soumissions reçues pour les motifs suivants :

- les soumissions reçues dépassent l'estimation établie pour la réalisation du contrat;
- deux (2) soumissionnaires sur cinq (5) ont déclaré ne pas avoir reçu les documents de soumission livrés par un service de courrier.

D'autoriser le Service du génie à reprendre le processus d'appel d'offres au printemps 2017.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-11-597  
PROGRAMME DE REMBOURSEMENT VOLONTAIRE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE demander à la ministre de la Justice de décréter, sans plus tarder, l'entrée en vigueur des dispositions du chapitre 3 de la Loi visant principalement la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (RLRQ, chapitre R-2.2.0.0.3) visant les règles particulières applicables aux recours judiciaires.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-11-598  
PROGRAMME DE REMBOURSEMENT VOLONTAIRE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE demander l'autorisation à la ministre de la Justice en vertu de l'article 45 de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manoeuvres dolosives dans le cadre de contrats publics d'intenter les recours civils appropriés pour recouvrer les sommes injustement payées par la Ville de Boisbriand (RLRQ, chapitre R-2.2.0.0.3).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2016-11-599  
RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RTM) – NOMINATION DES  
REPRÉSENTANTS DES ÉLUS DE LA COURONNE NORD AU SEIN DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ATTENDU la Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (RLRQ, chapitre O-7.3);

ATTENDU que cette loi crée deux nouveaux organismes soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM);

ATTENDU que l'article 26 de la Loi sur le Réseau de transport métropolitain (RLRQ, chapitre R-25.01) prévoit un processus de nomination, par collèges électoraux, pour quatre représentants des élus de la couronne Nord et quatre représentants de la couronne Sud au sein du Conseil d'administration du RTM;

ATTENDU la rencontre prévue le 9 novembre 2016 à la MRC de Deux-Montagnes pour procéder à la nomination des quatre représentants de la couronne Nord;

ATTENDU que le président du Comité de transition agira, selon l'article 43 de la loi à titre de secrétaire de cette rencontre;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE mandater madame Marlene Cordato, mairesse, à déposer au secrétaire de la rencontre, la présente résolution proposant les candidatures de :

1. Richard Perreault
2. Jean Bouchard
3. Stéphane Berthe
4. Normand Grenier

D'autoriser madame Marlene Cordato, mairesse, à voter lors de la rencontre pour la désignation des membres du conseil d'administration du réseau de transport métropolitain représentant la couronne Nord advenant une modification de la votation ou d'autres cycles de votation.

Adoptée

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

#### **RÉSOLUTION 2016-11-600 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 18 h 20.

Adoptée